

## AUTO ECOLE PARC ST THYS

120 bd de st loup

13010 Marseille

0491445134

www.autoecolesaintloup.com



## PROGRAMME DE FORMATION PERMIS A1

### OBJECTIF

Obtention de la catégorie du permis de conduire permettant de conduire une motocyclette de maximum 125 cm<sup>3</sup>

### PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS :

- Avoir minimum 16 ans
- Satisfaire aux conditions médicales et administratives
- Avoir la nationalité Française, ou justifier de la régularité de son séjour en France
- Résidence normale et domicile en France
- Pour les candidats âgés de 17 ans révolus à 25 ans non révolus, être à jour au regard de la journée Défense et citoyenneté (JDC) en étant en capacité de fournir l'attestation de participation, ou l'attestation provisoire en instance de convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC), ou l'attestation individuelle d'exemption
- Être enregistré en préfecture
- Disposer d'un livret d'apprentissage de la conduite

### INTERVENANTS :

- Enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la Conduite Automobile et ce la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R) ainsi que la mention complémentaire « 2 roues », ou du titre professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (E.C.S.R) ainsi que la mention complémentaire « 2 roues ».
- Chaque Enseignant bénéficie d'une autorisation préfectorale d'enseignement

### MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

#### Pédagogie et didactique :

- Méthodes et techniques adaptées aux adultes.
- Moyens et outils:
- Salle de cours équipées de moyens informatiques / vidéo-projection.
- Documentation professionnelle
- Aires d'évolutions et parcours adaptés
- Élèves conducteurs en cours de formation

#### Véhicules :

- Véhicules à boîte manuelle de la catégorie A2 du permis de conduire

### EFFECTIFS:

- 5 élèves maximum pour 5 véhicules pour les leçons

### HORAIRES:

en fonction du planning définit avec l'auto école

### DUREE:

4 à 5 stages d'une demi journée pour un total de 20h de pratiques (en et hors circulation)

### PROGRAMME (REMC):

- **1 MAITRISER LE MANIEMENT DE LA MOTO A VITESSE REDUITE PUIS A VITESSE PLUS ELEVEE , HORS CIRCULATION**
- **2 APPREHENDER LA ROUTE ET CIRCULER DANS DES CONDITIONS NORMALES**
- **3 CIRCULER DANS DES CONDITIONS DIFFICILE ET PARTAGER LA ROUTE AVEC LES AUTRES USAGERS**
- **4 PRATIQUER UNE CONDUITE AUTONOME SUR ET ECONOMIQUE**

### EPREUVES:

#### 1 LE PLATEAU

##### Épreuve à allure réduite

- Un exercice sans l'aide du moteur, dit « poussette » qui consiste à déplacer la moto en marche avant et arrière, entre 2 portes,
- Un exercice de slalom à faible vitesse entre des portes et des piquets. Une partie de l'exercice est chronométrée, une autre partie se fait avec la prise en charge d'un passager.

##### Vérifications

-A l'issue de l'exercice sans l'aide du moteur, l'expert vérifie l'équipement du motard et interroge le candidat sur les vérifications de sécurité à faire avant le départ.

##### Interrogation orale

- Les 12 fiches d'interrogation orale présentent les grands thèmes de la sécurité routière liés à la pratique de la moto

##### Épreuve à allure plus élevée : freinage

-Cet exercice consiste en un aller-retour à une vitesse déterminée (radar) et se termine par un freinage, dont l'arrêt peut varier si la piste est sèche ou humide.

##### Épreuve à allure plus élevée : évitement

-Cet exercice consiste en un slalom entre les portes, à une vitesse déterminée (radar) et se termine par un évitement, puis un freinage

#### 2 LA CIRCULATION

Des parcours les plus variés possibles, Conduite autonome durant 5 minutes,